

# PROCÈS-VERBAL COMITÉ SYNDICAL

## JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

Présents : Mesdames DECAMP Annick, FOYART Khristine, MERCIER Sophie, TROUVAIN Corinne, Messieurs BÉRANGER Didier, CZEPCZYNSKI Jean-Pierre, DENNEL Alain, FERREIRA Olivier, GAGE Daniel, HAUDRECHY Jean-Pierre, HEDUY Christian, HUCHETTE Grégory, HUVET Jean-Pierre, LARONZE Daniel, LE DROUMAGUET Hervé, MAROT Laurent, MESSIO Denis, PEYR Patrick, RUMEAU Didier, TASSIN Jackie.

Absents représentés : Monsieur ROUGEAUX Éric représenté par Monsieur MAROT Laurent,

Absents non représentés : Madame SANTUNE Nadine, Messieurs BARBILLON Philippe, CARVALHO Patrice, DESMOULINS Jean-Pierre, FOURNIER Alain, LEBOEUF Jean-Pierre, LEBON Claude, MAZIÈRES Florent,

Secrétaire de séance : Corinne TROUVAIN

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 27 juin 2024**

Le procès-verbal de la séance du 27 juin 2024 n'appelle aucune remarque et il est approuvé à l'unanimité.

### **1. Compte Rendu Annuel de Concession de l'année 2023**

SICAE OISE a remis son rapport-annuel de concession pour l'année 2023. Monsieur Benoit LAHOUCHE présente au membre du Conseil Syndical le rapport-annuel de SICAE OISE. ([Annexe 1 CRAC 2023](#))

LE COMITÉ SYNDICAL PREND ACTE

### **2. Compétence éclairage public : Modification du règlement de service**

La délibération n°2021-17 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 dispose que pour la rénovation de l'éclairage public (y compris les travaux d'économie d'énergie) la prise en charge du SEZEO est de 80% quand les travaux font l'objet d'une subvention départementale, sinon 70%.

Monsieur le Président rappelle le dispositif « Intracting » contracté par le SEZEO auprès de la Banque des Territoires (prêt à 2% sur 13 ans pour le passage à LED de l'ensemble des communes adhérentes à la compétence EP) ainsi que la nouvelle orientation du Conseil Départemental en matière d'aide aux communes, il propose donc de modifier la délibération n°2021-17 et d'établir un taux unique de prise en charge par le SEZEO pour la rénovation (y compris les travaux d'économie d'énergie) à 80%.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

### **3. Décision modificative n°3-2024**

Monsieur le Président informe les membres du conseil que le projet de décision budgétaire modificative n°3-2024 a pour objet d'ouvrir les crédits nécessaires aux travaux réalisés sous mandat pour le compte des communes (réseaux télécom ou éclairage public non transféré au SEZEO).

<b>60636</b>	<b>SYNDICAT DES ÉNERGIES DES ZONES EST DE L'OISE</b>	<b>DM n°3 2024</b>
Code INSEE	SEZEO GÉNÉRAL	

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical**

DM n°3 - Décision modificative n°3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-458123013-518 : SAINT SAUVEUR Aristide Briand	0.00 €	130 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 458123013 : SAINT SAUVEUR Aristide Briand</b>	<b>0.00 €</b>	<b>130 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-458124005-518 : BONNEUIL EN VALOIS Emmeville	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 458124005 : BONNEUIL EN VALOIS Emmeville</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-458124029-518 : REMY Compiègne Noyon T2	0.00 €	145 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 458124029 : REMY Compiègne Noyon T2</b>	<b>0.00 €</b>	<b>145 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-458124030-518 : CINQUEUX Liancourt	0.00 €	30 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 458124030 : CINQUEUX Liancourt</b>	<b>0.00 €</b>	<b>30 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-458223013-518 : SAINT SAUVEUR Aristide Briand	0.00 €	0.00 €	0.00 €	130 000.00 €
<b>TOTAL R 458223013 : SAINT SAUVEUR Aristide Briand</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>130 000.00 €</b>
R-458224005-518 : BONNEUIL EN VALOIS Emmeville	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €
<b>TOTAL R 458224005 : BONNEUIL EN VALOIS Emmeville</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
R-458224029-518 : REMY Compiègne Noyon T2	0.00 €	0.00 €	0.00 €	145 000.00 €
<b>TOTAL R 458224029 : REMY Compiègne Noyon T2</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>145 000.00 €</b>
R-458224030-518 : CINQUEUX Liancourt	0.00 €	0.00 €	0.00 €	30 000.00 €
<b>TOTAL R 458224030 : CINQUEUX Liancourt</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>30 000.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>305 000.00 €</b>	<b>15 000.00 €</b>	<b>305 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>290 000.00 €</b>		<b>290 000.00 €</b>

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

#### 4. Projet d'adhésion à la FNCCR

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association de collectivités territoriales spécialisées dans les services publics locaux en réseau et notamment sur le sujet de l'énergie : distribution d'électricité, de gaz, de chaleur, maîtrise de la demande d'énergie, énergies renouvelables, éclairage public, stations de charge de véhicules électriques et gaz ...

Le département énergie de la FNCCR agit pour le respect de grands principes relatifs aux missions d'intérêt général et à l'organisation des services publics : qualité et efficacité du service rendu, égalité de traitement entre les usagers-consommateurs, organisation et contrôle du service par les autorités locales compétentes, solidarité sociale et territoriale grâce notamment à la péréquation tarifaire.

Il promeut également une politique énergétique s'inscrivant dans le cadre d'un développement durable des territoires, grâce à la maîtrise des consommations et à l'utilisation des énergies renouvelables, et utilisant les possibilités offertes par les technologies numériques (« réseaux communicants »).

Pour cela, il s'appuie sur différents axes de travail :

- La veille parlementaire européenne et nationale : suivi des textes législatifs et dépôt d'amendements, suivi des débats, auditions en commission, participation à l'élaboration des textes réglementaires d'application ... ;
- Les négociations avec les délégataires de services publics : modèles de contrats, protocoles d'accord, conventions...;
- L'information et l'accompagnement de ses adhérents, ainsi que l'organisation et la valorisation de leurs échanges d'expériences (formations, journées d'études, groupes de travail...).

Le département énergie sensibilise et accompagne les collectivités dans la prise en compte des nouvelles exigences issues du droit de l'énergie, de l'urbanisme et des règlements et normes techniques. Il est composé de quatre services permettant d'appréhender les principales activités liées aux énergies :

- le service maîtrise d'ouvrage et éclairage public ;
- le service EnR-MDE et valorisation des déchets ;
- le service des entreprises locales de distribution (ELD) ;
- le service des réseaux de chaleur et de froid.

Il assure une représentation de la FNCCR et de ses adhérents au sein de diverses instances dont le conseil supérieur de l'énergie, l'ADEME, la commission de régulation de l'énergie (CRE), le Consuel... et assure un suivi des relations avec les ministères concernés et les différents acteurs nationaux (fédérations professionnelles, entreprises, associations...) pour que l'élaboration des projets de textes réglementaires pris en application de lois prenne bien compte les réalités concrètes de terrain.

Dans le cadre de l'élargissement de ses missions et des partenariats engagés avec les différents acteurs locaux de l'énergie, le SEZEO a pris contact auprès de la FNCCR pour envisager une adhésion.

Le montant de la cotisation annuelle varie en fonction de plusieurs critères : longueur des réseaux, montant des travaux, nombre d'habitants...

Un devis est en cours de réalisation auprès de la FNCCR. À titre d'information, en 2017 le plafond de cotisation était fixé à 49 000 €.

Le Président sollicite l'avis du comité syndical sur ce projet d'adhésion.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

#### **Informations au Comité Syndical :**

##### **5. Conclusion des marchés subséquents de fourniture de gaz et d'électricité du groupement de commande**

Les consultations pour l'attribution des marchés subséquents se sont déroulées en octobre 2024.

Sur les 3 attributaires de l'accord-cadre, un seul a présenté une offre aux marchés subséquents, Proxelia.

**Pour la fourniture de gaz des années 2025 et 2026**, la CAO a retenu un prix indexé par rapport au PEG MA avec la possibilité d'activer un « swap » qui consiste à passer tout ou partie du volume en prix FIXE et cela pour toute ou partie de la durée du marché subséquent.

Ce « swap » a pour objectif de saisir des opportunités du marché.

Le précédent contrat était particulièrement favorable puisqu'il avait été négocié à prix fixe en 2021. Sur le gaz, les adhérents n'avaient pas subi la crise énergétique de 2022. Le nouveau contrat présente une augmentation de 32 % par rapport au contrat actuel. Cette hausse est donc à mettre en rapport avec la flambée des prix de l'énergie qui s'est produite ces 2 dernières années.

**Pour la fourniture d'électricité des années 2025 et 2026**, la CAO a retenu un prix intégrant la décôte de l'ARENH en 2025 et un prix fixe pour 2026 (fin du mécanisme ARENH en 2025).

Ainsi pour 2025, la baisse prix de l'électricité (hors acheminement et hors taxes) est de – 20 % par rapport au précédent marché.

Une communication sera prochainement adressée aux membres du groupement et une réunion d'information sera organisée début 2025.

LE COMITÉ SYNDICAL PREND ACTE

## 6. Décisions du Président

N° décision	Objet	Opération		Type de travaux	Montant total HT	Part SEZEO HT
DP2024-38	DM N°2 2024	Virements de crédits	En dépense d'investissement : Chapitre 23 - 6 750 € / Chapitre 13 : + 6 750 €			
DP2024-39	Convention financière	VIGNEMONT	ensemble de la commune	Rénovation EP	67 882,05 €	53 608,31 €
DP2024-40	Convention financière	BERLANCOURT	ensemble de la commune	Rénovation EP	11 673,97 €	9 339,17 €
DP2024-41	Convention financière	MONCHY HUMIÈRES	ensemble de la commune	Rénovation EP	119 042,00 €	93 958,50 €
DP2024-42	Convention financière	CINQUEUX	Rue de Pont ste maxence T1	Enfouissement 3 réseaux	330 664,71 €	145 323,91 €
DP2024-43	Convention financière	CINQUEUX	Rue de Pont ste maxence T2	Enfouissement 3 réseaux	301 921,35 €	142 757,42 €
DP2024-44	Convention financière	RIVECOURT	Rue des Grosseillers et de l'avenir	Enfouissement 3 réseaux	221 697,88 €	98 447,77 €
DP2024-45	Convention financière	VILLE	fourniture et prises de courant modif fin d'année	Rénovation EP	1 780,00 €	- €
DP2024-46	Convention financière	VIGNEMONT	Rue du chemin vert et rue Lucien	Enfouissement 3 réseaux	141 116,15 €	63 178,23 €
DP2024-47	Convention financière	CRAPEAUMESNIL	ensemble de la commune	Rénovation EP	34 050,15 €	25 937,00 €
DP2024-48	Convention financière	MUIRANCOURT	ensemble de la commune	Rénovation EP	97 935,00 €	78 480,00 €
DP2024-49	Convention financière	FRESNIÈRES	ensemble de la commune	Extension BT	41 494,05 €	16 270,44 €
DP2024-50	Convention financière	PONTPOINT	ensemble de la commune	Rénovation EP	38 445,00 €	30 755,56 €
DP2024-51	Convention financière	CHOISY AU BAC	Parking complexe sportif	Extension EP	13 829,00 €	- €
DP2024-52	Convention financière	LONGUEIL STE MARIE	Rue du Muguet	Extension EP	4 099,06 €	- €
DP2024-53	Convention financière	ELINCOURT STE MARQUERITE		Rénovation EP	139 972,70 €	104 188,96 €
DP2024-54	Convention financière	BAILLEVAL		Rénovation EP	73 353,00 €	58 647,00 €
DP2024-55	Convention financière	CLAIROIX	Rue de la fosse Ponchon	Rénovation EP	16 052,00 €	10 432,00 €
DP2024-56	Convention financière	MORIENVAL	Rue de Pierrefonds	Rénovation EP	2 231,46 €	1 562,02 €
DP2024-57	Convention financière	RIVECOURT	ensemble de la commune	Rénovation EP	15 198,20 €	12 158,20 €
DP2024-58	Convention financière	SACY LE PETIT	ensemble de la commune	Rénovation EP	64 907,00 €	51 925,60 €
DP2024-59	Convention financière	LONGUEIL STE MARIE	rue du Muguet	Extension EP	4 277,73 €	- €
DP2024-60	Convention financière	BONNEUIL EN VALOIS	rue d'Émeville	Enfouissement 3 réseaux	61 846,16 €	59 879,16 €
DP2024-61	Convention financière	BRENOUILLE	ensemble de la commune	Rénovation EP	33 843,50 €	27 074,80 €
DP2024-63	Convention financière	CANNECTANCOURT	ensemble de la commune	Rénovation EP	92 910,50 €	74 328,40 €

DP2024-64	Convention financière	LE PLESSIS PATTE D'OIE	ensemble de la commune	Rénovation EP	32 911,65 €	26 329,32 €
DP2024-65	Convention financière	CLAIROIX	rue du Marais	Extension EP	3 822,00 €	- €
DP2024-66	Transfert de compétence EP	BONNEUIL EN VALOIS	Compétence EP	Compétence EP	- €	- €
DP2024-67	Convention financière	FRESNIÈRES	ensemble de la commune	Extension BT	41 494,05 €	16 270,44 €
DP2024-68	Convention financière	RHUIS	Chemin de Bacouel	Enfouissement 3 réseaux	137 964,71 €	61 448,19 €
DP2024-69	Convention financière	TRICOT	ensemble de la commune	Rénovation EP	80 036,40 €	64 029,12 €
DP2024-70	Convention financière	BEAUGIES SOUS BOIS	ensemble de la commune	Rénovation EP	20 541,02 €	16 432,82 €
DP2024-71	Convention financière	ROBERVAL	ensemble de la commune	Rénovation EP	66 241,36 €	52 085,59 €
DP2024-72	Convention financière	ESTRÉES ST DENIS	ensemble de la commune	Rénovation EP	643 776,00 €	471 424,80 €
DP2024-73	Convention financière	MAIGNELAY-MONTIGNY	ensemble de la commune	Rénovation EP	151 426,25 €	121 141,00 €
DP2024-74	Convention financière	CANLY	ensemble de la commune	Rénovation EP	129 807,00 €	103 263,60 €
DP2024-75	Convention financière	ST MARTIN AUX BOIS	ensemble de la commune	Rénovation EP	67 136,10 €	53 708,88 €
DP2024-76	Convention financière	ST SAUVEUR	rue Aristide Briand	Enfouissement 3 réseaux	309 781,00 €	169 987,64 €
DP2024-77	Convention de mandat	CUVILLY	Rue de Neuville	Enfouissement 3 réseaux	78 446,00 €	37 706,00 €
DP2024-78	Convention de mandat	CUVILLY	Rue du Moulin	Enfouissement 3 réseaux	65 543,00 €	43 291,00 €
DP2024-79	Convention de mandat	CUVILLY	Impasse du Cul de Sac	Enfouissement 3 réseaux	63 609,00 €	31 599,00 €
DP2024-80	Convention financière	LACHELLE	ensemble de la commune	Rénovation EP	103 401,10 €	59 187,22 €
DP2024-81	Transfert de compétence EP	MONCEAUX	Compétence EP	Compétence EP	- €	- €

## 7. Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h30.

Le Président, O. FERREIRA

